

Conditions générales de ventes

ARTICLE 1- PRÉAMBULE

Toute utilisation du site de billetterie du Théâtre municipal de Nevers *billetterie.nevers.fr* par le client implique son acceptation sans réserve aux conditions générales de vente.

Les présentes conditions générales de vente, ci-après « CGV », sont susceptibles de modifications sans préavis.

ARTICLE 2 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV s'appliquent à toute commande passée à distance par une personne physique disposant de la capacité juridique et agissant à titre personnel en qualité de consommateur auprès de la plateforme, soit directement sur le site Internet de la plateforme accessible à l'adresse suivante : <https://billetterie.nevers.fr/>, soit par un opérateur billetterie.

ARTICLE 3 - DEFINITIONS

- La Collectivité : la Ville de Nevers
- Le Service : le service en ligne qui peut être accessible depuis la plateforme
- La plateforme : site internet de la billetterie accessible depuis l'adresse suivante : <https://billetterie.nevers.fr/>
- CGV : les conditions générales de vente
- L'utilisateur ou l'acheteur ou le client : personne physique disposant de la capacité juridique et agissant à titre personnel en qualité de consommateur auprès de la plateforme

ARTICLE 4 - BILLETTERIE

Les prix des billets sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Ils sont exempts de tous frais supplémentaires de gestion, de réservation, de livraison ou de transaction bancaire. L'achat de billet en prévente proposé sur le site de vente en ligne *culture.nevers.fr* est clôturé 60 minutes avant le début de la manifestation. L'acheteur est informé, en temps réel, lors de la passation de sa commande, de la disponibilité des places souhaitées.

Chaque billet en vente constitue un droit d'entrée dématérialisé (billet électronique). Pour tout achat sur le site de vente en ligne *culture.nevers.fr*, les billets sont instantanément envoyés par mail à l'acheteur après constat de son paiement. Preuves d'achat, ils sont, soit imprimés par l'acheteur, soit téléchargés sur un téléphone mobile permettant l'affichage à l'écran, en conséquence de quoi, l'acheteur devra présenter à l'entrée de l'établissement culturel dans lequel se déroulera le spectacle, le billet ou les billets imprimés par ses soins ou téléchargés sur son téléphone mobile. Pour tout achat au Théâtre municipal de Nevers, Place des Reines de Pologne – 58000 Nevers la preuve d'achat sera remise en main propre à l'acheteur.

Le contrôle des billets imprimés ou téléchargés est réalisé par des appareils lecteurs de code barre lors de l'accès à l'évènement pour lequel ils sont valables.

Concernant les billets imprimés par l'acheteur, les informations figurant sur le billet ainsi que le code barre doivent être bien lisibles. Les billets illisibles, endommagés, souillés ou imprimés de façon incomplète ne seront pas acceptés et non valables. L'acheteur devra par ailleurs veiller au bon affichage et à la bonne lisibilité des informations sur son téléphone mobile.

Un billet est uniquement valable pour la manifestation à laquelle il donne droit. Ces informations sont mentionnées sur le billet : le nom du spectacle, le lieu de la manifestation, la date de la manifestation, l'heure de la manifestation.

Les billets ne sont ni échangeables, ni remboursables même en cas de perte ou de vol. Aucun duplicata ne sera délivré et toute revente est interdite.

Il est strictement interdit de contrefaire, dupliquer ou reproduire un billet électronique. La reproduction et l'utilisation de la copie de ce billet sont passibles de poursuites pénales.

ARTICLE 5 - TARIFS

Le tarif plein est applicable à l'achat à toute personne âgées de 12 ans et plus sans réduction.

Le tarif réduit est applicable à l'achat aux enfants de moins de 12 ans, aux minima sociaux (bénéficiaires du RSA, AAH, ASS, minimum vieillesse, aux personnes titulaires de la carte mobilité et inclusion et leur accompagnateur), aux demandeurs d'emploi, aux étudiants, aux membres de comités d'entreprises conventionnés sur présentation d'une carte CE, aux adhérents de l'association "Les Amis du Théâtre", et ceci à la date de l'achat.

La présentation d'un justificatif valide de moins de 6 mois attestant le cas échéant de son appartenance à l'une des catégories ouvrant droit au tarif réduit, sera demandée.

Les tarifs par catégorie de places sont votés chaque année en séance du conseil municipal de Nevers, consultables sur le site culture.nevers.fr et le programme de la saison culturelle de Nevers.

ARTICLE 6 – MODALITES DE PAIEMENT

Tout paiement effectué à partir du site culture.nevers.fr se fait exclusivement par carte bancaire après acceptation par l'acheteur des présentes conditions générales de vente. Le paiement en ligne se fait avec l'interface sécurisée PAYFIP / PAYGREEN.

Seule l'acceptation du paiement par PAYGREEN vaut validation de la vente et entraîne l'édition des billets et invitations.

Les données personnelles et confidentielles collectées lors des transactions sont exclusivement destinées à la gestion des dossiers billetterie et fichiers abonnés et ne sont à aucun moment destinées à être vendues, commercialisées ou louées à un tiers.

ARTICLE 7 - MODALITES DE CONTACT

Pour toutes informations, suggestions ou réclamations, merci d'écrire à l'adresse suivante :

Théâtre municipal de Nevers

8 Place des Reines de Pologne – 58000 NEVERS

ou par courriel à l'adresse theatre@ville-nevers.fr

Téléphone : 03 86 68 47 41

ARTICLE 8 - DROIT APPLICABLE – LITIGES

Les ventes de billets effectuées sur le site culture.nevers.fr sont soumises au droit français. En cas de litige, les tribunaux français auront compétence exclusive.